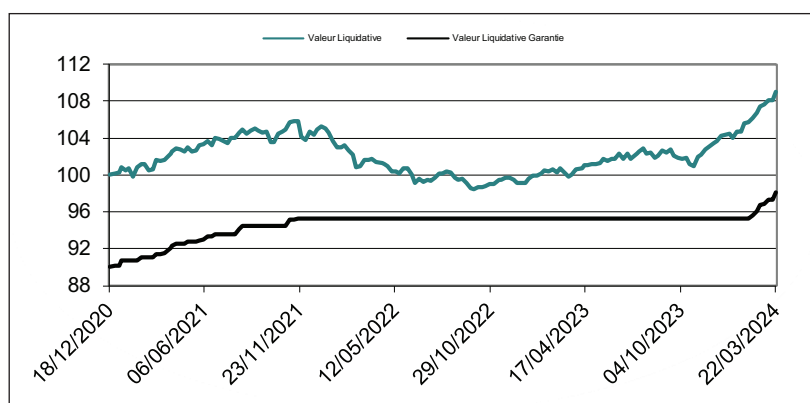


Valeur liquidative (VL) : 109,0300 €
 Au : 22/03/2024
 Actif net : 36 578 758,7200 €

PERFORMANCES



(Période glissante)*	YTD**	3 mois*	6 mois*	1 an*	3 ans*	5 ans*	10 ans*
OPC	4,41%	4,51%	6,82%	8,95%	7,23%	-	-

	2023	2022	2021	2020	2019
OPC	5,35%	-5,80	5,04%	-	-

Performances nettes de frais

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Volatilités historiques

(Période glissante)*	1 an	3 ans	5 ans
OPC (base hebdo.)	2,88%	3,08%	-

*Depuis la date de la dernière VL

**YTD : performance depuis la dernière VL de l'année n-1

Source SIX

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

Actif risqué

CM-AM EURO EQUITIES	11,87%
CM-AM INDICIEL AMERIQUE 500	10,85%
CM-AM FRANCE	7,41%
CM-AM INDICIEL JAPON 225	5,42%
CM-AM EUROPE GROWTH	4,44%
CM-AM EUROPE VALUE	4,44%
CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE	2,45%
CM-AM GLOBAL SELECTION ISR	2,44%

Actif non risqué

CM-AM MONEPLUS	10,79%
UNION +	10,79%
CM-AM CASH ISR	10,79%
CM-AM MONETAIRE CT	10,16%
CM-AM PEA SECURITE	7,53%
Liquidités	0,12%
CM-AM MONE PREMIUM	0,00%

CARACTÉRISTIQUES

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
 À risque plus fort, rendement potentiellement plus fort

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Orientation de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion :

– d'offrir une participation partielle à l'évolution de deux catégories d'actifs risqués et à faible risque, à travers un panier d'OPCVM/FIA gérés activement. Les actifs risqués sont investis sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations et tous secteurs et les actifs à faible risque sont investis sur des instruments de type monétaire et/ou obligataire. La part des actifs risqués représentera jusqu'à 50% de l'actif de l'OPCVM.

– d'assurer une protection partielle du capital à hauteur de 90% de la plus haute valeur liquidative atteinte depuis la création de l'OPCVM (hors commission de souscription). La protection est révisable en continu à chaque valeur liquidative et uniquement à la hausse, en fonction des performances du fonds. La valeur liquidative du fonds reste en permanence supérieure ou égale à 90% de la plus haute valeur liquidative atteinte depuis la création de l'OPCVM. Période de protection : période allant de la valeur liquidative établie 18/12/2020 jusqu'à l'échéance de la protection, le 28/12/2040. Au-delà de la dernière valeur liquidative bénéficiant de la protection, calculée le 28/12/2040.

Caractéristiques de l'OPC

Code ISIN :	FR0014000FG0
Catégorie :	Fonds à coussin
Forme juridique :	FCP
Affectation des résultats :	Capitalisation
Durée minimum de placement conseillée :	Supérieure à 3 ans
Nourricier :	non
Valorisation :	Hebdomadaire
Gérant(s) :	NGUYEN-THANH Rémy DEVANT Nicolas
Société de gestion :	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT 4, rue Gaillon - 75002 Paris
Site internet :	www.creditmutuel-am.eu
Dépositaire :	BFCM
Conservateur principal :	BFCM 34, rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9
Date de création de l'OPC :	18/12/2020

Souscriptions/rachats

Titres fractionnés en dix-millièmes	
Souscription initiale minimum :	1 part
Souscription ultérieure minimum :	1 dix-millième de part
Modalités de souscription et de rachat :	
le jeudi, avant 18 h 00 sur valeur liquidative inconnue	
Commissions de souscription :	1,00% maximum
Commissions de rachat :	Néant

Frais de gestion

Frais estimés du dernier exercice :	0,60%
-------------------------------------	-------

COMMENTAIRE DE GESTION

Le fonds CM-AM Optimum 90 respecte sa stratégie d’investissement et s’expose en actifs risqués le 22 mars 2024 à un niveau de 48,89%.

La valeur liquidative ayant atteint le 22 mars 2024 un niveau de 109,03, la valeur liquidative minimale garantie est désormais de 98,12.

ANALYSE DU PORTEFEUILLE

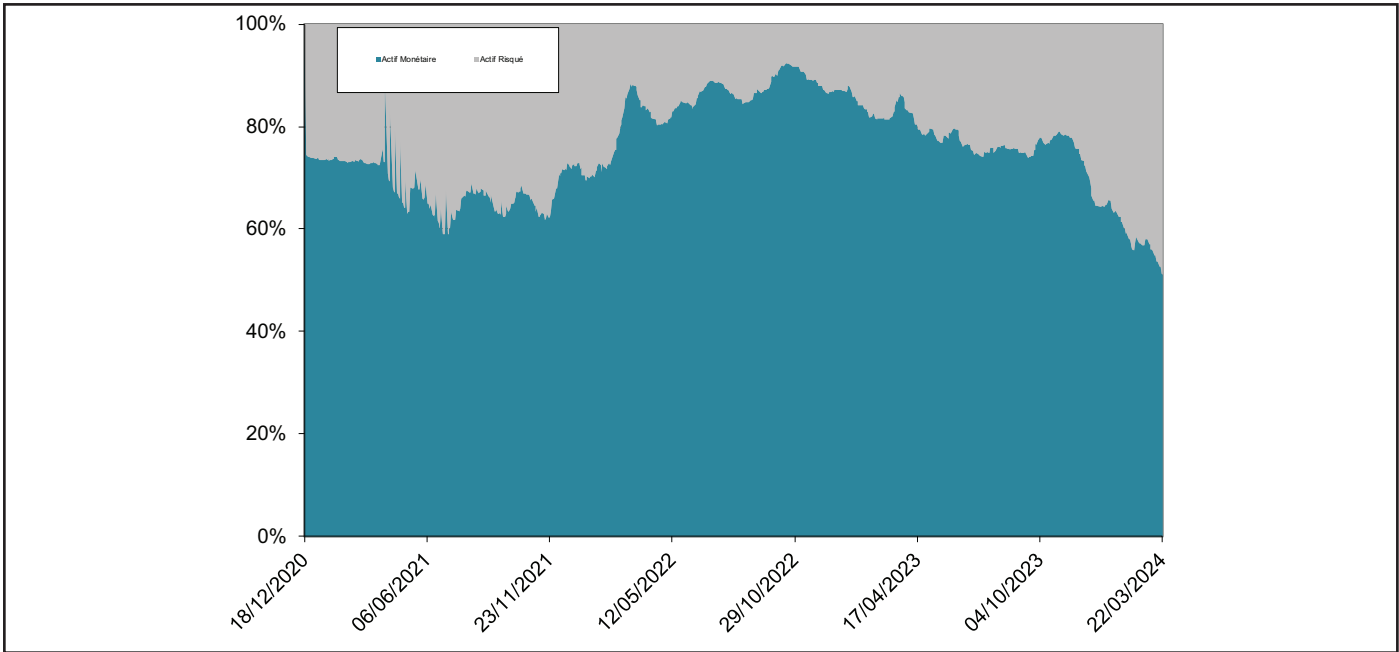
Ratio rendement/risque sur un an glissant* :	3,10%	Nombre de lignes dans le portefeuille :	10
Ratio rendement/risque sur 5 ans glissants* :	-		
Ratio de Sharpe** :	-		
Perte maximum :	-		

*Depuis la date de la dernière VL

Source SIX

**Taux de placement de référence : Eonia capitalisé

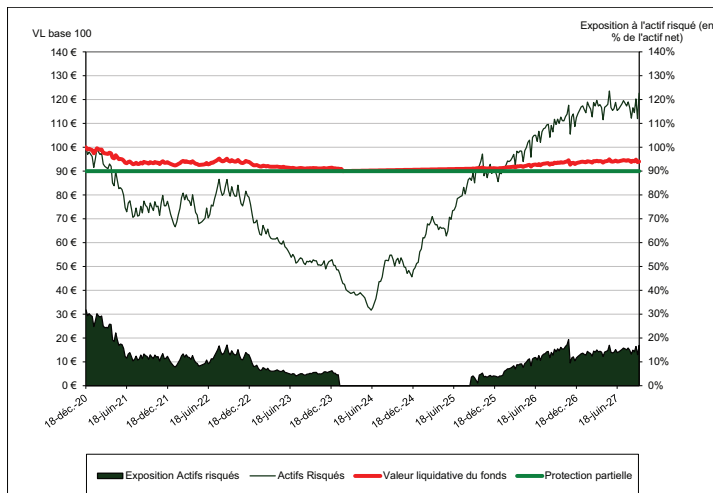
Évolution de l’allocation



L'allocation du fonds est influencée par la volatilité des actifs risqués, l'exposition à ces actifs étant moindre lorsque leur volatilité est élevée.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Scénario défavorable



En début de période, la baisse des actions qui constituent l'essentiel des investissements de la poche dite « risquée » entraîne la baisse de la valeur liquidative du fonds. Afin de préserver celle-ci d'une trop forte baisse, la poche dite « risquée » est réduite au profit de la poche dite « à risque faible ».

Vers la fin décembre 2023, la phase de baisse s'accroît et ramène la valeur liquidative vers son niveau protégé, ce qui a pour effet de réduire quasiment à zéro l'exposition de la poche dite « risquée ».

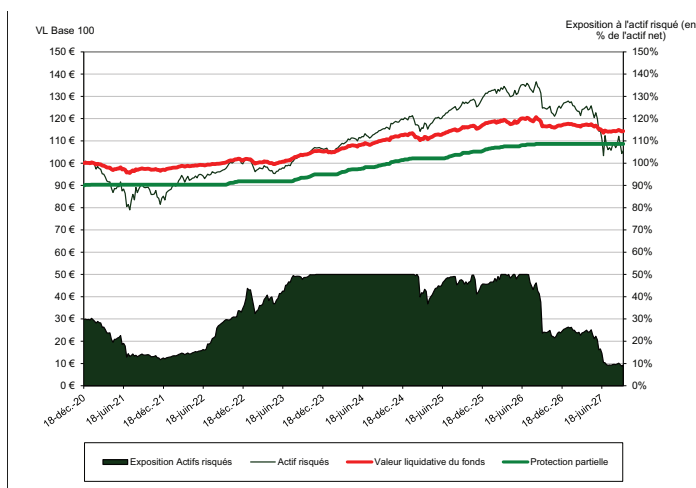
Le fort rebond des actions entamé à partir de juin 2024 ne profite pas au fonds, les actifs de celui-ci étant constitués quasi-exclusivement d'actifs dits « à risque faible » dont la performance est proche du marché monétaire. Le passage à une gestion prudente constitue une perte d'opportunité pour le porteur.

La valeur liquidative protégée reste à 90 €, aucune valeur liquidative n'ayant dépassé les 100 € sur cette période allant jusqu'en 2027.

La valeur liquidative du fonds au 24 septembre 2027 est égale à 94 € (-6,00 %), soit un taux de rendement annuel négatif de -0,91 %, alors que sur cette période, les actifs dits « risqués » réalisent une performance de 22,65 %, soit un taux de rendement annuel de 3,06 %.

Ce scénario met en évidence que suite à une baisse conséquente du cours de l'actif dit « risqué », le fonds se trouvera dans l'obligation de diminuer progressivement son exposition à cet actif jusqu'à investissement totale ou presque dans des instruments de type monétaire. L'investisseur ne pourra pas profiter d'une reprise des marchés.

Scénario médian



En début de période, la double baisse des actions qui constituent l'essentiel des investissements de la poche dite « risquée » entraîne la baisse de la valeur liquidative du fonds. Afin de préserver celle-ci d'une trop forte baisse, la poche dite « risquée » est réduite au profit de la poche dite « à faible risque ».

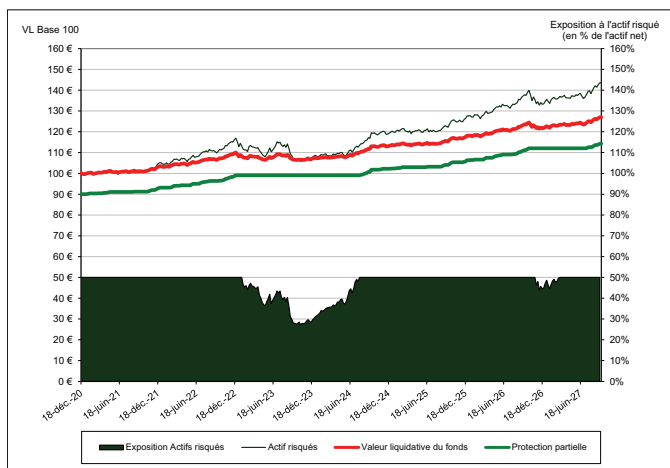
A partir de décembre 2021, le rebond des actions permet à la valeur liquidative de repartir partiellement à la hausse, ce qui permet à la poche dite « risquée » de se reconstituer et d'attendre son niveau maximum de 50 % (en novembre 2023), jusqu'à la rechute visible à partir de juillet 2026. La valeur liquidative protégée passe de 90 € à 108,61 € sur cette période, sans être remise en cause dans la période suivante.

La phase de baisse des actions entamée en juillet 2026 fait reculer la valeur liquidative. Parallèlement, le fonds réduit sa poche dite « risquée », en maintenant une exposition de l'ordre de 10 %.

La valeur liquidative du fonds au 24 septembre 2027 est égale à 114,37 € (+ 14,37 %), soit un taux de rendement annuel de 2,01 %, alors que sur cette période, les actifs dits « risqués » réalisent une performance de 5,65 %, soit un taux de rendement annuel de 0,82 %.

Ce scénario met en évidence que le rehaussement du niveau garanti en cours de vie, offre une protection additionnelle du capital, mais génère une contrainte de gestion supplémentaire pouvant limiter l'exposition aux actifs dits « risqués ».

Scénario favorable



La hausse quasi continue des actions qui constituent l'essentiel des investissements de la poche dite « risquée » permet à la valeur liquidative de repartir partiellement à la hausse. Cette hausse permet à la poche dite « risquée » d'atteindre son niveau maximum de 50 %, à l'exception des courtes périodes de baisse visibles fin 2022 et fin 2026.

La valeur liquidative protégée passe de 90 € à 114,31 € sur cette période allant jusqu'en 2027.

La valeur liquidative du fonds au 24 septembre 2027 est égale à 127,02 € (+ 27,02 %), soit un taux de rendement annuel de 3,60 %, alors que sur cette période, les actifs dits « risqués » réalisent une performance de 43,58 %, soit un taux de rendement annuel de 5,49 %.

Ce scénario met en évidence que la gestion retenue induit généralement un risque de ne participer que partiellement, et non totalement, à la performance des actifs dits « risqués ».

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR).

Les DIC (Document d'Information Clé), les process de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet. (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

Avertissement : Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucune façon un conseil en investissement et leur consultation est effectuée sous votre entière responsabilité. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels. Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires en possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person. Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de Crédit Mutuel Asset Management.

